

## HISTORIQUE DE LA FFCBAR/FFUCB

1982. Participation et concrétisation de la norme française NCF 92412.

1984. Actions nationales d'officialisation des canaux d'appel.

1985. Création GUIDE de la CB en collaboration avec la DGT. Diffusion du GUIDE CB-PTT (code de "déontologie") officiel.

1986. Le ministère PTT français crée la recommandation sur les canaux d'appel.

Le même accord a été signé en Suisse, Belgique, Catalogne, Espagne, Portugal, Pologne, Russie, Grèce, Pays-Bas, etc...Admission des postes non conformes de la norme américaine par les PTT.

1987. Délivrance par les clubs des licences pour les postes américains 40 CX AM.Officialisation des experts FFCBAR auprès de l'Administration.

La FFCBAR lance des actions auprès de tous les gouvernements d'Europe et devient SECRETAIRE GENERAL de l'ECBF (Fédération Européenne de la CB).

1988. Les professionnels et importateurs soutiennent la FFCBAR pour ses actions. Dénonce l'imminence d'une norme européenne exclusivement FM.

1989. Unification en concertation des clubs et groupes nationaux.

CNCBA : Regroupement toutes les organisations représentatives CB de la Commission Nationale CB/PTT (ANA - CANAL 9 ACO - FFCBAR - UIARAS) au sein de la CNCBA.

1990. La FFCBAR/ECBF représente les cibistes auprès des instances françaises et européennes de la normalisation. ECBF est MEMBRE A PART ENTIERE DE L'ETSI, depuis plus de 5 ans. A ce titre, le délégué de la FFCBAR, participe et vote dans tous les comités techniques intéressant directement la CB. La FFCBAR démontre que seule une norme européenne peut assurer la pérennité de l'AM et de la BLU.

1991. Stand FFCBAR à l'exposition mondiale de la CB (UIT - TELECOM 91) à Genève...Premiers accords signés avec l'ETSI (Institut Européen de Normalisation des Télécommunications) pour que la France conserve sa norme nationale et non la FM. Accords conclus avec la CEPT et l'ETSI en faveur de l'AM et de la BLU. Refus de la nouvelle réglementation CB française. Après 4 mois de mise au point, accord et signature sous réserve de l'actuelle réglementation.

1991. La FFCBAR dénonce la création de la TAXE CB qui favorise la FM.

Dénonce l'invention du timbre fiscal. Soutien l'action engagée contre le gouvernement français pour infraction au Traité Européen : la TAXE CB est discriminatoire. La FFCBAR joue un rôle de médiateur au niveau des importateurs français pour lutter contre cette taxe

inacceptable. Démonstration avec succès d'une parfaite Compatibilité électromagnétique TV/CB devant 300 experts réunis à Nice.

1993. La FFCBAR alerte tout le réseau commercial et associatif de la suppression de la taxe. ( La taxe est désormais payée par les importateurs. Elle reste inacceptable). Dénonce le CANULAR de l'interdiction de la CB dans les véhicules et l'opportunisme déguisé. Lance un manifeste pour l'obtention de la Norme AM/SSB. Avec l'appui de l'ECBF et les India Fox demande la création d'un service pour la CB à la prochaine conférence mondiale de l'UIT.

En janvier 1993 à Berlin, force l'administration a accepté la mise en chantier d'une norme AM/BLU pour l'ensemble de l'Europe.

En avril devant 4 ou 500 membres de l'ETSI, fait voter la mise en travaux de cette norme.

En juillet à Paris, Quai de Bercy, demande la refonte de la taxe et l'obtient.

En septembre, lors de la première réunion de travail pour le nouveau standard, la FFCBAR est la seule association représentée.

Le 27 et le 28 novembre 1993, nous étions à Varsovie pour discuter avec nos collègues de tous les pays d'Europe.

Le 29 dans la même ville, le groupe technique de l'ETSI adopte le calendrier définitif de la nouvelle norme CB.

1994. 18 mars : RES LISBONNE : Fin des travaux sur la future norme européenne.

30 avril. Réunion de l'ECBF/FFCBAR à Copenhague : mise au point de la stratégie pour répondre à l'enquête publique qui interviendra en juillet 1994. Nous aiderons à la réussite de cette enquête publique, comme nous avons été les seuls à le faire en 1990.

1995. Notre Fédération aura donné à l'Europe la norme universelle AM/BLU. Les actions à court terme, mais qui risquent de durer dans le temps (il aura fallu 6 ans de travail ininterrompu pour obtenir la norme européenne) sont les suivants:

- Faire porter la puissance de la norme européenne à 4 W AM, 12 W BLU.
- Faire instaurer une licence CB européenne qui sera distribuée par nos clubs. 1996. Nous mettons d'ores et déjà tout en œuvre pour faire inscrire le dossier CB à l'ordre du jour de la Conférence Mondiale des Administrations des Télécommunications et obtenir sa reconnaissance officielle.

1997. En novembre : Les rapports du LCIE prouvent que la puissance peut être portée à 12/16 Watts, les pourparlers sont en cours. Les objectifs ne sont pas loin d'être atteints.

1998. Année de transition, de lancement et de renouveau. A l'Assemblée Générale de 1998 est nommé un nouveau Président National.

1999. A MEDIS (Royan) à l'AG 1998, la nouvelle dénomination de la Fédération est adoptée. Celle-ci se prononcera **F.F.U.C.B. (Fédération Française pour l'Union de la Citizen Band)**. La normalisation de la CB est en cours. Ignace Donaté, J.Dours,E.Rosello,membres de l'ECBF et de l'ETSI participent au groupe de travail ETSI/CEPT (Président chairman I.Donaté) : objectifs: 12 Watts efficaces, plage complète des canaux.

1999: Les réunions de travail se poursuivent avec pour partenaire la FNTR (Fédération Nationale des Transporteurs Routiers), CANAL9 ACO, les représentants de TDF et du CSA, le représentant de l'ANFR et du Secrétariat d'Etat à l'Industrie, le représentant de l'Administration Italienne et ECBF mandatés par l'ETSI et les membres de la FFUCB sont présents et participent à chaque réunion. Ensemble, ce groupe de travail que l'on nomme Task Group 8 (TG8) essaye de trouver des solutions.

➤ Des tests sont en œuvre pour déterminer la compatibilité électromagnétique de la CB avec tous les autres moyens de radiocommunication et particulièrement la télévision.

2000:En janvier, ECBF avec l'appui de ses représentants catalans entament des négociations avec l'administration portugaise pour prolonger la CB en tous modes au Portugal. Informée des travaux en cours, l'administration des télécommunications portugaise prolonge AM ET SSB jusqu'en 2006.

Une vraie victoire!

2000:En avril, 11<sup>ème</sup> congrès de ECBF à Paris à l'UNESCO. 12 délégations européennes sont présentes, Edgard Rosello (FFUCB)est nommé Secrétaire Général de ECBF. Un coordinateur Européen est nommé: (CANAL9 ACO) .

2000:En juin, à l'ETSI, les normes ETS300433 (AM) et ETS300135 (FM) deviennent EN 300135 et

EN 300433 **et sont donc adoptées** par la communauté européenne CEE, et tant pis pour ceux qui nous prédisaient la fin de l'AM. Ces deux normes sont sur le même pied d'égalité.Albert Bertrana (ECBF) et Jacky Dours (FFUCB) étaient les négociateurs pour la circonstance devant la Commission Française pour ETSI (CFETSI) dans les locaux du CNET France Télécom à Paris.

2000: En août, le groupe TG8 présidé par Ignasi Donaté (ECBF) dépose un technical report à l'ETSI, le TR 101837 qui est immédiatement adopté et publié en tant que norme de référence avec les félicitations à la communauté cibiste ,cela devrait faire chaud au cœur de tous les cibistes, pour le sérieux et le travail professionnel de ce rapport qui prouve officiellement que les téléviseurs manquent d'immunité.

➤ Les normes de réception télévision 55020 et 50083 doivent être revues et corrigées par CENELEC.

➤ Ce rapport est salué par les applaudissements des délégations présentes à l'ETSI.

14 février 2001: Le Journal officiel des Communautés européennes publie dans son numéro C48 : " Une communication de la Commission dans le cadre de la mise en oeuvre de la Directive 1999/5/CE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 1999 concernant les

équipements terminaux de télécommunications et la reconnaissance mutuelle de leur conformité" et indique la norme SSB EN 300 433 comme étant une norme harmonisée. Si cela ne change rien en France, il n'en est pas de même pour :

La Belgique, la Hollande, la Finlande, l'Islande et d'autres pays européens qui adoptent immédiatement par décret en mars 2001 la SSB.

Le TG8 a rempli sa mission.

5 mars 2001: 15<sup>ème</sup> Meeting ERM/ETSI à Rome

AER et ECBF discutent avec les Administrations européennes et les Responsables de ERM-ETSI de l'opportunité de poursuivre des travaux pour assurer une meilleure compatibilité électromagnétique entre la CB et la TV en vue d'une augmentation de puissance. Vivement encouragée, ECBF assure ses supports.

Le secrétariat d'Etat à l'Industrie ; TDF ; l'Administration Finlandaise ; l'Administration Portugaise ; l'Association

Européenne de Radiocommunication ; Uniden Europe ; soutiendront le projet.

15 septembre 2001: Genève. Réunion du bureau ECBF à Genève.

Une Motion est faite à la Commission européenne.

25 septembre 2001: Paris. Réunion préparatoire au Siège central de TDF avec le Responsable de TDF mandaté par le CSA.

17 octobre 2001: Réunion de concertation à Berlin avec les Fédérations allemandes.

18 octobre 2001: ETSI donne un nouveau mandat à ECBF.

## MANDAT:



E.1: TG17

Active TV reception

ETSI  
New Work Item

### Work Item details:

<b>Which Technical Body is responsible?:</b> TC ERM <b>Working Group:</b> TG 17
--

<b>Subgroup (if any):</b> WG5	
<b>What type of document will be produced?</b> ES Proposed Harmonized Standard? Justification for producing an EN:Yes	<b>Is it a new document or a revision of an existing one?</b>  NEW
<b>WI reference number (if known):</b> Number: Part: <i>(number will be allocated by Secretariat if not shown)</i>	<b>Will an STF be requested?</b> NO STF number (if known): <b>EC mandate number (if relevant):</b> BC-
<b>Working title of deliverable:</b> ESXXX	ERM ;  <b>Active antennas and / or amplifiers used for broadcast TV and sound reception, for domestic use.</b>
<b>Scope of work to be undertaken:</b> <b>To develop a Product Standard covering active antennas and / or amplifiers used for broadcast TV and sound reception from 47 MHz to 860MHz.</b>	
<b>Keywords:</b> Active antenna,amplifier, <b>Project Codes:</b>	
<b>Rapporteur :</b>  Firstname:Edgard  Lastname:Rosello  Organisation: ECBF  E-mail:mrosello@aol.com  Telephone:05 59 80 13 86	<b>Supporting ETSI Member organisations</b>  <b>ECBF</b>  <b>ICP(Portugaladmistration)</b>  <b>Secrétariat d'Etat à l'Industrie France</b>  <b>AER (Association européenne de radiocom)</b>  <b>TDF (Telediffusion de France)</b>  <b>FICORA (Finnish administration)</b>  <b>UNIDEN(Manufacturer Belgium)</b>

Work schedule:

<u>Milestone</u>	<u>Target date</u>	
Date of creation of this Work Item :	<b>18 Oct 2001</b>	
Date Work Item adopted by Technical Body	<b>18 Oct 2001</b>	already adopted? YES
Start of work date:	<b>29 NOV 2001</b>	already adopted? YES
Target date for approval of deliverable by WG:		
Target date for approval of deliverable by TC or EP:	<b>April 2003</b>	
<u>For EN deliverables only:</u>		
Is draft EN to be approved by OAP or TAP?	TAP	

**Remarks:**

Decision15/21

**ECBF est mandatée par ETSI/ERM . Le TG17WG5 vient d'être créé.**

### **New work item**

**The meeting considered document 15\_065, a newwork item for active equipment for TV reception. The meeting also considered document 15\_077r1 and 15\_084, comments on the proposal.**

**It was noted that this should not be a Harmonised Standard under the R&TTE Directive, as broadcast receivers are not covered, and that is covers terrestrial broadcast receivers only. Is it intended to cover interactive services? It was noted that active antenna systems are covered by the R&TTE Directive.**

**It was noted that the status under the R&TTE Directive is not clear. Broadcast receivers are excluded from the Directive, but a recent TCAM Decision indicates that active antenna systems should be covered in Harmonised Standards. Further, it was not clear whether interactive services could be provided by this equipment. The meeting noted, however, that there is a technical need for a standard for this equipment.**

**The meeting considered that a voluntary standard should be produced in the first instance. If appropriate, this could be modified at a later date to bring it under an appropriate legal regime.**

**After discussion, a revised proposal was developed (document 15\_065r2). After discussion, it was decided that an ES was the appropriate deliverable type. This work item was placed under TG17, who were asked to continue liaison with JTC Broadcast.**

The meeting adopted a new work item for an ES for active antennas and / or amplifiers used for broadcast TV and sound reception (annex E)

**24 janvier 2003: PARIS Meeting 5 TG17WG5**

**18/21 mars 2003: Meeting ERM/ETSI Nice:**

**Présentation par le groupe TG17WG5 des projets de normes**

***DES/ERM-TG17-001 ES 202 127 TB Approval 21 March 2003  
Radio frequency amplifiers and pre-amplifiers used for broadcast TV and  
sound reception from 47 MHz to 860 MHz***

***DES/ERM-TG17-002 ES 202 056 TB Approval 21 March 2003  
Active antenna systems used for broadcast TV and sound reception from 47MHz to 860  
MHz***

### 13 mai 2003: Barcelona Meeting 6 du TG17WG5

### 17 juin 2003: Meeting ERM/ETSI Nice: Discussion autour des projets présentés par le TG17WG5

**DE 2001 à 2006.** Le Président de ECBF ne donne pas signe de vie.

Le TG17 WG5 engage à l'étude 2 Normes à ETSI sur les antennes de réception amplifiées et les amplificateurs de réception TV.

**2006.** Les Fédérations adressent une lettre de protestation au Président afin qu'il convoque un Conseil et un Congrès...

- Sans réponse l'ensemble des réclamations est envoyé par courrier et fax d'huissier Au Président pour une convocation d'urgence D'un conseil et d'un congrès
- Sans réponse le Vice président convoque un conseil et un congrès extraordinaire a Bruxelles.

**Août 2006.** Congrès extraordinaire de Bruxelles Sous contrôle d'un huissier. La FFUCB est présente avec son Président Bernard Arnut

**Août 2006.** La modification de la composition du conseil votée par le congrès de Bruxelles et transmis à la Préfecture de Pau et le secrétariat général obtient le récépissé de modification .Le siège social reste inchangé à Pau-France.

La Présidence de ECBF est allemande.  
Diéter Loechter est élu Président de ECBF.

Le 1er Colloque sur la CB au Portugal qui s'est tenu à Tomar le **9/12/2006** a été un succès.

C'est sur invitation de l'association Anarcb que nous nous sommes rendus à cette manifestation.

Nous avons été reçus avec une grande gentillesse et une parfaite hospitalité et avec la célèbre convivialité portugaise. Nous avons rencontré là-bas bon nombre de responsables qui tout au long de notre séjour se sont efforcés de parler en français ou de traduire leurs interventions.

Toute la matinée du 9/12/2006 sont arrivés par petits groupes les représentants des diverses associations et c'est tout à fait amicalement

C'est un jour de rencontre organisé par la FFUCB. Ce jour sera un bon moyen de rencontre entre les Cibistes de la Fédération qui ne se connaissent pas et d'échanger leur point de vue sur la CB et son avenir.

Pour nous, Dirigeants de la Fédération Française, ce jour est une bonne occasion de nous revoir pour certains et pour d'autres de se rencontrer pour la 1<sup>e</sup> fois, de vous expliquer le travail et la vie de la Fédération et de ses Dirigeants.

Il y aura aussi la participation de quelques Dirigeants d'autres Fédérations Européennes invités.

**Décembre 2007.**<sup>43<sup>ème</sup></sup> Congrès ECBF à l'Hôtel Shéaton ; Paris.

Edgard Rosello défend la position de FFUCB.

Il faut défendre ECBF en France.

**2008.** 27e Assemblée Générale de la FFUCB à St Jean de Braye.

PV de Bureau le 17/01/2009.Changement de BP : 10005. 17600 Saujon. Nouveau Siège Social : 73 rte de St Sulpice 17600. Médis  
Changement de Trésorier : Mr Renaud Poitier

**2009.** 28e Assemblée Générale de la FFUCB à Médis au lieu de Guéret.

Compte rendu fait.

EN 300433 et EN30135 en 4Watts AM et 12 Watts SSB sont en enquête publique

**2010.** 29 e Assemblée Générale de la FFUCB à Médis.

EN 300433 et EN30135 en 4Watts AM et 12 Watts SSB sont adoptés avec une recommandation de la DGTP

**2011.** 30 e Assemblée Générale de la FFUCB à Médis

EN 300433 et EN30135 en 4 Watts AM et 12 Watts SSB entre en vigueur le 24 Juin 2011 mais la date du **1<sup>er</sup> Octobre** est préférée pour la mise en oeuvre de cette présente décision ECC.(CEPT)

**2012** .31e Assemblée Générale de la FFUCB à Médis.

Décision d'alerter nos autorités de tutelle de ces nouvelles dispositions Européenne en matière de CB pour que la France les applique.

**2013** :32<sup>e</sup> Assemblée Générale de la FFUCB à Angoulême en Charente organisée par le Club Atari, un nouveau Club important est venu nous rejoindre le SCAR.

Beaucoup de questions posées sur l'avenir de la CB. Suite aux décisions de 2012 d'alerter nos autorités de tutelle, nous avons écrit le 29 juin 2013 à notre Ministre Mme Fleur Pellerin concernant les puissances décidées par la CEPT mais en plus demander la libération de la bande partant de 26.960 mhz à 27.990 mhz puisque cette bande est occupée par la plupart des pays Européens à ce jour. Nous attendons la réponse des Autorités.

**Les travaux du TG17** ont payé, la CEPT donne une recommandation pour utiliser une puissance de 12 watts SSB et 4watts AM.

**Une victoire de l'ECBF à l'ETSI et à la CEPT. de l'ECBF légale Officielle enregistrée en France**  
La Grande Bretagne (UK) adopte immédiatement la norme ETSI et autorise ces puissances.

**L'intervention ECBF dans la réunion de Mainz en décembre 2013 a été décisive après 10 ans de travaux et l'engagement réel de la FFUCB dans cette bataille.**